

DECISION DU PRESIDENT.CA 030-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

Objet de la décision

Demande de tarifs de l'UFR Sciences

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs des inscriptions et des sponsorings relatifs au Colloque « journées scientifiques de la Société Chimique de France », organisé par le laboratoire Moltech Anjou de la Faculté des Sciences.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 3 Mars 2020

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUISMAN

Signé

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **10 Mars 2020**



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			Colloque : Journées Scientifiques SCF : 08 au 10/06/2020
	Nom de la structure			Laboratoire MOLTECH-Anjou
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Sponsorship 1	COL20SCF	500,00 €	911UMR12	
Sponsorship 2	COL20SCF	625,00 €	911UMR12	
Sponsorship 3	COL20SCF	916,66 €	911UMR12	



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			Colloque : Journées Scientifiques SCF: 08 au 10/06/2020
	Nom de la structure			Laboratoire MOLTECH - Anjou
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	175,00 €	911UMR12	Inscriptions Etudiants membres SCF 210€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	208,33 €	911UMR12	Inscriptions Etudiants non membres SCF 250€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	233,33 €	911UMR12	Inscriptions Académiques membres SCF 280€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	300,00 €	911UMR12	Inscriptions Académiques non membres SCF 360€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	258,33 €	911UMR12	Inscriptions Privés membres SCF 310€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	341,66 €	911UMR12	Inscriptions Privés non membres SCF 410€ TTC
Journées Scientifiques Sté Chimique de France	COL20SCF	50,00 €	911UMR12	Supplément chambre individuelle 60€ TTC

